

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3885 - Jeudi 20 Mai 2021 - Prix : 200 Fc

SOMMET DE PARIS :

S.A.S. Chayhane : *"Il faut que le Comorien commence à croire à l'entreprenariat"*



Au lendemain du sommet de Paris sur le financement des économies africaines, qui a eu lieu le mardi 18 mai, le ministre des finances Said Ali Said Chayhane a répondu à nos questions.

Question : Quels sont les objectifs et les résultats escomptés de ce sommet sur la relance des économies africaines ?

Said Ali Said Chayhane : Le sommet avait comme objectif de rechercher de nouvelles voies pour une relance de l'économie africaine durement frappée par la crise pandémique. Il s'agit de mobiliser de nouvelles sources de financement et en même temps alléger le poids de la dette africaine.

A l'issue du sommet, il a été convenu entre autres : Redéfinir un nouveau moratoire sur la dette par le renforce-

ment de l'initiative ISSD ; le FMI va accorder un financement additionnel à travers une réaffectation des DTS qui va permettre de dégager 650 milliards de dollars dont au moins 34 milliards pour l'Afrique ; relancer le secteur privé africain à travers des nouveaux instruments financiers soutenus par des organisations internationales telles que la BAD, la SFI, la BEI...etc

Question : Quels sont les mécanismes phares pour que le pays remonte la pente de l'économie nationale, durement frappée par la crise sanitaire de coronavirus ?

S.A.S.C : Comme l'a dit le chef de l'État dans son allocution lors du sommet de Paris, il serait utopique de parler d'une relance économique sans pour autant identifier des solutions à la vaccination de la population africaine. Premièrement, il faut

d'abord aller à la vaccination d'au moins 60% de la population pour une immunité collective. Deuxièmement, il faudra soutenir activement le secteur productif (public et privé) pour encourager une production locale et ensuite accompagner les secteurs les plus affectés par la pandémie pour les aider à retrouver leur situation d'avant Covid. Enfin, il faudra tirer les leçons de cette crise. A mon avis, il faut que le Comorien commence à investir pour son lendemain, à croire à l'entreprenariat en consacrant plus de ses revenus et de son temps à des investissements productifs pouvant lui garantir des lendemains meilleurs. A mieux gérer ses ressources pour s'inscrire durablement dans la voie de la croissance et en prévention d'éventuelles crises.

LIRE SUITE PAGE 3

POLITIQUE

Que nous réserve le 26 mai 2021 à Anjouan ?

A l'approche du 26 mai prochain, les spéculations vont bon train. C'est à cette date là que le président Azali Assoumani est censé céder le pouvoir à un natif de l'île d'Anjouan, selon l'opposition. Et ce jour là, des activités sportives, culturelles et des formations sont prévues dans plusieurs coins de l'île.

Dans le débat public, la réaction de maître Fahmi Saïd Ibrahim sur la constitutionnalité du mandat d'Azali jusqu'en 2024 est soutenue par une partie des jeunes. « Un juriste de haut niveau a tout dit. Je reprends la phrase de Fahmi Saïd Ibrahim et je répète que le mandat d'Azali ne souffre d'aucune crise de constitutionnalité », souligne Halifa Ahmed Abdallah, jeune acteur de Bambao Mtsanga et militant actif des associations culturelles. Pour les institutions profession-

nelles, ce jour là ne serait pas férié et le programme est plein. « J'organise une grande formation qui accueillera toute l'île. Ce 26 mai est un jour ordinaire comme les autres », avance Fayal Mohamed, directeur régional de l'ANPI.

Du côté sportif et culturel, la journée est bien pleine. Une finale d'un tournoi de Handball se tiendra à Mutsamudu avec d'autres festivités. « On tient la finale de notre tournoi ce mercredi 26 mai. Nous devons jouer cette finale depuis, mais les restrictions de la Covid-19 ne nous rendent pas la tâche facile. On la joue et il y aura beaucoup de démonstrations culturelles », indique Inoussa Houmadi, organisateur du tournoi et membre de l'arbitrage. Certains préfèrent jouer le Wait and see. « No comment », dit Musbah M'dama, un notable très influent et ancien cadre de la SNPSF.



De son côté, l'opposition persiste et signe sur son combat contre la « dictature ». « Si la population peut se mobiliser comme cette ruée humaine qui avait occupé les rues de Mutsamudu les 4 derniers jours du mois de Ramadan, cette foule pourrait bien jouer en faveur du rêve de l'opposition », estime Charcane Abdoul Kader, un oppo-

sant « sérieux » de l'île de Ndzuani contre le régime Azali.

Pour le chargé de communication de l'UPDC, Ankidy Bourhane « le 26 mai, ce fût une date consensuelle mais le tour d'Anjouan c'est une autre histoire plus longue (...). Après Ngazidja c'est Ndzuani », dit-il. Pour certains, les arrestations de ces derniers jours ont affaibli le

camp des adversaires du locataire de Beit Salam. Mais l'opposition promet de déloger Azali, malgré la peur et les arrestations, à en croire les défenseurs de la présidence tournante pour Anjouan en 2021 et Mohéli en 2026.

Nabil Jaffar

LIBRE OPINION

Le moment est venu de nous réconcilier entre nous

Il aura fallu quarante six ans pour constater que le pays est devenu un terrain de jeu pour ne pas dire un terrain de Rugby. Un petit rappel : Le Rugby se joue en famille avec un ballon ovale, d'une manière très violente et parfois même en dehors de toutes règles. Chaque joueur porte un maillot de Ruby personnalisé avec différentes couleurs. Des supporters de l'équipe adverse se plaignent toujours au sujet de l'arbitrage. L'arbitre prend des décisions difficiles au moment il siffle. La différence entre ces trois membres du groupe, issu du milieu sportif s'appelle confusion et empiétement.

Dans tous les cas, le citoyen Lambada est convaincu argument populaire à l'appui que c'est le moment de la réconcilia-

tion de la classe politique, c'est justement pour amenuiser la haine et éviter la violence. Pour qu'il y ait cette réconciliation on oublie le passé, on se pardonne et on cherche les solutions pérennes pour remettre le pays sur les rails. C'est ce concept que le simple citoyen et l'homme de la rue projettent de renforcer l'unité nationale et la démocratie. Pour être précis rappelons que la population, surtout celle des zones rurales, isolées organise souvent des manifestations populaires à caractère politique.

A tout ceci s'ajoute la diaspora comorienne vivant ailleurs organise un peu partout dans le monde des manifestations contre le régime d'Azali. A titre d'exemple la diaspora comorienne de France organise des marches quasi hebdomadaires à

Paris ainsi que dans plusieurs villes, qui rassemblent des milliers, voire des dizaines de milliers de manifestants qui ne demandent que la démission du président Azali à la tête du pays depuis 2016, élu démocratiquement et conformément « au pacte de responsabilité » ou stabilité pour certain personnes, l'accord de Fombouni conclu le 17 février 2001 pour d'autres.

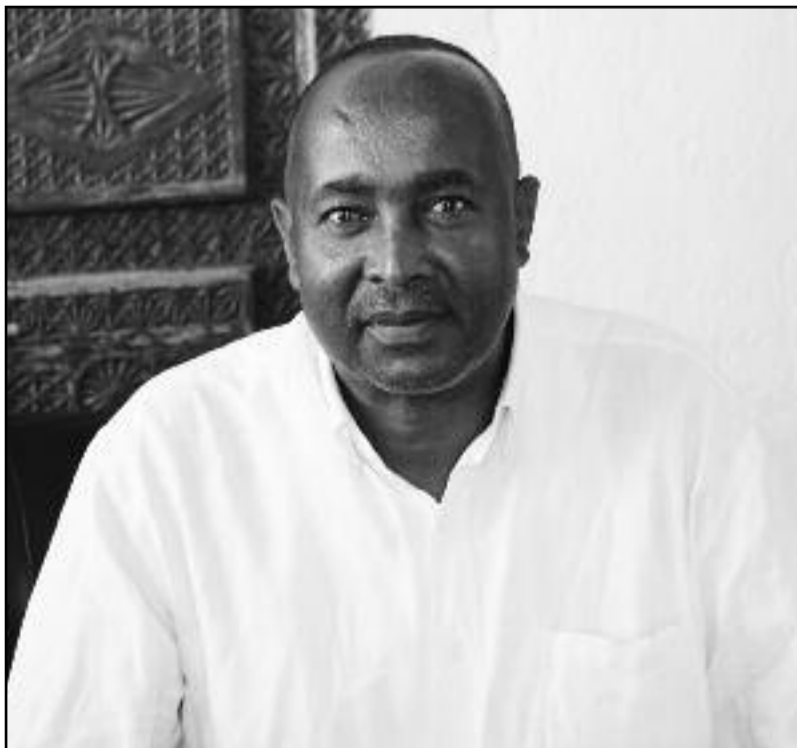
Ceci dit, ce bras de fer ne mène nulle part, à part le fait de fragiliser la stabilité politique et aggraver certains problèmes d'ordre économique. Il est question ici alors de faciliter le dialo-

gue politique national, de travailler ensemble avec toutes les parties prenantes à savoir l'opposition, les missions diplomatiques accréditées y compris le PNUD, la société civile et les ulémas, ainsi que la diaspora comorienne en France en vue d'éviter l'affrontement et de renforcer la paix sociale. Tout ce beau monde est en verve pour enrayer les crises cycliques et de convaincre les protagonistes avec l'appui de l'organisation de l'unité africain (UA) et le soutien de la France comme partenaire traditionnel de mettre en place un comité pour la réconciliation

nationale « CRN ».

Chacun a son langage et sa conception. Il s'agit entre autre de refonder notre nation avec une société divisée de la sorte, de trouver en commun une solution diplomatique afin de pacifier le pays et d'y apporter un nouveau souffle avec l'adhésion des forces vives locales. Au cas où tout ce beau monde oublie, cela arrive, le pays est en difficulté, très en difficulté à tel point que la situation du pays risque de mener à l'explosion sociale, si l'on ne trouve pas de solution.

Salim Maabad



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de l'île Autonome de Ngazidja



جمهورية القمر المتحدة
وحدة – تضامن – تنمية
غرفة التجارة والصناعة والحرف
بجزيرة القمر الكبرى

COMMUNIQUE

Vous commercez avec la côte Est africaine plus particulièrement avec la Tanzanie, Opérateurs économiques et particuliers, vous voulez parler swahili comme vous l'avez toujours rêvé ! la Chambre de Commerce de Ngazidja transforme votre rêve en réalité.

Elle organise une formation en Swahili du 24 mai au 6 septembre 2021.

Date limite d'inscription : samedi 22 mai 2021 à 13h00.

Places limitées.

Ahsante !

Pour toute autre information, adressez-vous à la **Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat (CCIA) de Ngazidja**, sis Moroni-port,
Téléphone : (+269) 773 95 95 / 438 33 71/ 339 51 4/348 90 91

SOMMET DE PARIS :

S.A.S. Chayhane : "Il faut que le Comorien commence à croire à l'entreprenariat"

Question : Quel est le montant de l'endettement de notre pays ?

S.A.S.C. : L'objectif du sommet n'est pas d'évaluer l'endettement des pays. Mais plutôt d'identifier des pistes pouvant conduire à une relance de l'économie du continent suite à la crise sanitaire de la pandémie Covid-19. Un allègement ou une annulation de la dette serait une bouffée d'oxygène à presque tous les pays africains qui ont d'ores et déjà bénéficié de l'Initiative de Suspension des Services de la Dette (ISSD). La dette totale publique de l'Union des Comores au 31

décembre 2020 se chiffre à 138,9 milliards FC, soit environ 343,4 millions USD. Elle est constituée de 119 milliards (294 millions USD) au titre de la dette extérieure, de 4,8 milliards (12 millions USD) au titre de la dette intérieure et de 14,8 milliards (36,8 millions USD) au titre des instruments de trésorerie. Le taux d'endettement public (la dette rapportée au PIB) est de 26,8% au 31 décembre 2020,

Question : Partagez vous l'opinion selon laquelle l'Afrique est sous financée mais surtout mal

financée

S.A.S.C. : La dette africaine représente à peine 0,3% de la dette mondiale. Comme le dit l'adage, on ne prête qu'aux riches, bien que les besoins de financement soient immenses en Afrique, comparativement au reste du monde. Certains pays africains ont été objectifs et ont su adapter leur endettement à leur besoin de développement. Pendant que d'autres ont cru profiter des facilités qui leurs ont été accordées à des moments propices. Pour ce qui est de l'Union des Comores, on retrouve les deux situations, car certains prêts

datent même de la période coloniale.

Question : Selon Carlos Lopes, secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, « les pays africains empruntent le moins mais à des taux élevés ». Que pensez-vous de cette affirmation ?

S.A.S.C. : Le taux d'intérêt est le prix de l'argent. Il dépend de deux facteurs : le volume de la dette et le risque de non remboursement. Plus le volume de la dette est élevé, moins élevé sera le taux d'intérêt. Et plus le

risque de non remboursement est élevé, le taux d'intérêt sera alors plus élevé. En Afrique le volume de la dette est moins élevé que celui des pays riches. Et le risque de non remboursement est plus élevé. C'est pourquoi, les taux d'intérêt dans les pays africains sont plus élevés. On déplore aussi l'absence des banques d'investissement en Afrique qui accordent généralement des prêts à des conditions plus favorables que dans les banques commerciales.

Propos recueillis par
Nassuf Ben Amad

JOURNÉES DE L'EUROPE :

Comprendre les accords de partenariat économique

Dans le cadre de la célébration de la journée de l'Europe, l'Uccia en collaboration avec le bureau de l'Union Européenne à Moroni a convié les opérateurs économiques dans une conférence sur le thème des Accords de Partenariat Economique (APE).

C'est sous le thème « Accords de partenariat économique de l'Union Européenne », qu'une conférence de débat a été organisée lundi 17 mai dernier par l'UCCIA en collaboration avec le bureau de l'Union Européenne à Moroni. Cette conférence a vu la présence du secteur privé, des cadres du ministère de l'économie et de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON). Dans sa présentation, le président de l'UCCIA, Ahmed Chamsoudine a montré que la place prépondérante de l'UE comme acteur majeur du commerce

mondial, pesant pour 14,3% des échanges mondiaux de biens et de services en 2020 est importante. « Pour les Comores, l'Europe représente un peu plus de 18,5 milliards KMF d'importation et 4,4 milliard KMF d'exportation. Vous l'avez compris le déficit commercial est énorme de l'ordre de 76%. Pour rattraper ce gap, les APE constituent une opportunité si les acteurs du secteur privé comorien sont bien sensibilisés et convaincus de la portée de ces APE, d'où l'idée de cet échange aujourd'hui », souligne-t-il.

De son côté, le chef de bureau de l'U.E à Moroni, Pierre BEZIZ a insisté sur les opportunités existantes pour le secteur privé, tenant compte de la vision de la commission Von Der Leyen d'approfondir les partenariats commerciaux et d'investissement avec l'Afrique, notamment par la mise en place et le renforcement de chaînes de



valeurs plus résilientes. Dans son exposé, il a expliqué que les Comores ont ratifié en 2019 l'APE intérimaire de l'UE avec la zone ESA (Comores, Madagascar,

Maurice, Seychelles, Zimbabwe).

« Cet accord prévoit la suppression des droits et quotas de l'UE pour les importations en provenance de ces pays. Il prévoit également

l'ouverture progressive des exportations de l'UE vers ces pays, tout en mettant l'accent sur les règles de coopération au développement et mécanismes de règlement des différends », précise-t-il, avant d'ajouter que « ces accords permettent d'ouvrir des débouchés commerciaux, d'attirer les investissements, de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et de réduire le coût des importations et exportations ».

Ces échanges ont permis aux participants de mieux appréhender comment les APE fonctionnent dans la pratique, mais aussi de discuter sur les challenges auxquels font face les opérateurs économiques comoriens aussi bien dans l'importation et l'exportation des biens et services que dans la recherche d'investissements.

Andjouza Abouheir

ECONOMIE

La BIC Comores lance «Bodjo-Bodjo»

Pour être plus proche de sa clientèle, la BIC Comores-Atlantic Group lance la campagne « Bodjo-Bodjo ». A travers cette campagne, la banque offre la possibilité à ses clients d'acquies un bien (voiture, des produits électroménagers et autres) par achat à crédit avec une flexibilité de remboursement allant de 10 à 36 mois.

Longtemps considéré comme étant la banque des riches, la BIC Comores racheté par Atlantic Group adopte désormais une nouvelle stratégie visant à se rapprocher de la population et devenir ce qu'elle appelle « la banque innovante du peuple ». Ce mardi 18 mai, elle vient de lancer l'offre Bodjo-Bodjo. Une offre donnant la possibilité à ses clients d'acquies un bien de consommation (voiture, produits électroménagers et autres) par achat à crédit avec une flexibili-

té de remboursement (mensuel) calculé sur la durée de vie amortissable du bien sur une période déterminée en fonction de la valeur et du prix du produit allant de 10 à 36 mois avec

un taux d'intérêt de 10%.

« La BIC Comores était concentré sur une certaine cible de la population. Nous allons changer de stratégie et être plus près de la popula-



tion. Notre objectif est de répondre aux besoins de la population et l'offre Bodjo-Bodjo est une vraie opportunité », déclare Gervais Atta, le directeur général de la BIC Comores. Pour une campagne de trois mois, l'offre a été choisie par sa facilité de paiement, son taux d'intérêt réduit et un concept emprunté au langage populaire facile à retenir. « L'offre Bodjo-Bodjo est notre première expérience et c'est pourquoi on l'a fixé pour trois mois. Et si avec l'engouement de la population, ça devient une réussite on pourra continuer, voire même la rendre pérenne », précise-t-il.

Dans un premier temps, ce sont les clients de la BIC Comores qui peuvent bénéficier de l'offre mais la banque n'exclut pas la clientèle des autres banques de la place. « Nous voulons travailler avec les personnes que nous connaissons et apprendre à travailler avec les autres (...)

faire en sorte qu'ils bénéficient de cette offre. Mais pour l'instant, on reste avec nos clients », dit-il. Le patron de la BIC Comores a aussi montré que cette offre est bénéfique pour la diaspora et qu'ils sont disposés à les accompagner dans les procédures.

Pour rappel, depuis la reprise de la BIC Comores par Atlantic Group, c'est l'ouverture d'une agence à la gare du Nord. Elle prévoit d'ouvrir une autre au sud de Moroni et même une agence islamique au centre de la capitale. Le patron de la BIC Comores a aussi annoncé le basculement de la banque vers la digitalisation le 5 juillet prochain. Désormais, le client peut gérer son compte à partir de son smartphone ou bien de son ordinateur.

AO Yazid

AÉROPORT INTERNATIONAL AIMPSI :

Les travaux d'extension de la zone départ sont lancés

Pour assurer la sécurité sanitaire des passagers, du personnel et des membres d'équipages, des travaux d'extension de la zone départ de l'aérogare internationale viennent d'être lancés.

Le ministre en charge des transports aérien et maritime Djae Ahamada Chanfi en présence du directeur général des aéroports des Comores (ADC) Yasser Assoumani, a lancé mardi 18 mai les travaux d'extension de la zone départ de l'aérogare internationale de l'AIMPSI. Ce projet de réouverture des aéroports des Comores a été initié par le gouvernement en septembre afin d'adapter les installations et équipements des aéroports des Comores pour satisfaire les exigences relatives à une exploitation sûre et efficace dans un contexte de pandémie de la covid-19.

Le ministre des transports a salué les efforts fournis pour ce beau projet qui s'inscrit dans le cadre des ambitions de l'Etat dans le Plan Comores Émergent (PCE). «

L'initiative de construire ces bâtiments est salutaire, car elle permet de mieux gérer et prévenir la pandémie. Rappelons que récemment nous avons reçu la certification de l'OACI. Un grand pas vers l'émergence mais également le développement du secteur aérien », avance Djae Ahamada.

Ces travaux sont estimés selon un cadre de l'aéroport à hauteur de 277 millions de nos francs dont une grande partie est financée par l'Etat en deux phases, à savoir l'aménagement d'une zone de tri et de quarantaine à l'arrivée et l'acquisition d'équipements de contrôle de bagages au rayons X et de désinfection. « Les travaux ont pour objectif de construire des espaces supplémentaires en zone départ de l'aérogare internationale de l'AIMPSI conformes aux exigences de sécurité sanitaire des passagers, du personnel et des équipages, et notamment en permettant de renforcer le tri des passagers, le contrôle documentaire et autres », explique le service de communication.

Pendant la durée des travaux,



des mesures d'exploitation spécifiques seront mises en place par l'ADC en concertation avec les différents acteurs de la plateforme aéroportuaire, notamment la société d'assistance en escale (Com'Air Assistance), l'ASECNA, les com-

pagnies aériennes, les services publics (Police, Douanes, services de santé, gendarmerie du transport aérienne), et l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM), en vue de s'assurer de la sécurité des passa-

gers, et de la fluidité du trafic aérien. Pour mémoire, la première phase des travaux a été réalisée en décembre dernier.

Andjouza Abouheir



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ
(P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2021/006/ MAPE/PIDC/AMI/ECCPA

« SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE CONDITIONNEMENT ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU PAYS »

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne de valeurs, concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- * Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- * Appui direct aux entreprises
- * Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de sa mission, le PIDC lance un Avis à Manifestations d'Intérêts, en vue de recruter « un consultant individuel pour la réalisation d'une étude de conditionnement et commercialisation des produits agricoles (vivrières, rentes, fruits et légumes) à l'intérieur et à l'extérieur du Pays » dont les responsabilités, tâches, ainsi que le profil, sont définis dans les présents termes de références.

2. Objectif de la mission

L'objectif global de la prestation est d'orienter les décisions des dirigeants d'entreprises en lien avec les activités de post-production et la commercialisation, en garantissant la qualité et l'innocuité des produits, et en intégrant le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans ce processus.

Sous la supervision du Coordonnateur du PIDC et en collaboration étroite avec la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage (DNSAE), et du Secrétariat Général du Ministère en charge de l'agriculture, le Consultant sera responsable des tâches spécifiques suivantes :

- Réaliser une analyse documentaire sur la base d'études existantes ;
- Déterminer les étapes de post-récolte de chaque groupe de produits (rentes, vivriers, fruits et légumes) ;
- Déterminer les exigences de conditionnement de chaque groupe de produits ; y compris le coût et la disponibilité des différents matériaux de conditionnement ;
- Dresser une liste des principaux acteurs de conditionnement et de commercialisation ;
- Décrire les circuits d'approvisionnement (Approvisionnement libre, Approvisionnement production-contrac-

tuelle, Approvisionnement production propre) ;

- Répertoire la disponibilité de matières premières pour le conditionnement ; la disponibilité de technologie et d'expertise technique ; la présence de services d'infrastructure locaux ; la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée locale ; etc.

• Identifier les marchés et examiner la structure du marché pour chaque produit agricole cible ; et déterminer les différentes formes selon lesquelles les produits sont demandés et vendus.

3. Profil du consultant

- Au moins un niveau de Bac+5 en agroéconomie, Economie, Marketing, ou toute autre discipline apparentée ;
- Une expérience de cinq (05) ans confirmés dans les études et l'analyse de marché ;
- Des expériences dans l'utilisation des outils de recherche action et des méthodes participatives ;
- Des expériences confirmées dans la conduite d'une étude similaire ;
- Une expérience confirmée en étude de chaîne d'approvisionnement et / ou chaîne de valeurs ;
- Des expériences confirmées dans le travail avec le secteur privé en milieu rural etc.

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des

Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018). La méthode de sélection est « la sélection du Consultant Individuel (SCI) ».

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet,
- Un CV actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestations justifiant le niveau académique et l'expérience requise.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous, **au plus tard, le 03 juin 2021 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/006/MAPE/PIDC/AMI/ECCPA » au secrétaire du PIDC. MAPE, Mdé EXCFADER Moroni. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 20 mai 2021